

*Emploi de la terre à des fins de parcs et de loisirs:*

L'inventaire a révélé dans ce comté une grande superficie en lacs (133,000 acres, soit 8 p. 100 de la superficie totale) et plus de 400 milles de rivières et de cours d'eau importants. Plusieurs de ces lacs sont enclavés dans des terres appartenant à des particuliers, ce qui en rendait l'accès très difficile au public du comté et aux touristes. A la suite de recherches, de pourparlers et d'efforts sur le plan local, on a tenté de prendre, à des réunions civiques, les dispositions prévues par le programme d'aménagement rural en vue d'acquérir des droits de passage et d'aménager des débarcadères sur les rives des lacs et les rives de la mer. La délégation a étudié un de ces projets dans sa période initiale, avec l'un des comités locaux. Un plan à longue échéance en vue de trouver des facilités de stationnement et d'autres services publics a été élaboré et est en train de se réaliser.

En vertu de ce programme, les terres riveraines et les terrains adjacents qui étaient jusque-là de peu de valeur acquièrent une importance réelle au point de vue récréatif.

*Autres programmes:*

Le programme du comté de Washington repose essentiellement sur l'utilisation des terres agricoles, des forêts, des pêches et des lieux de divertissement de son territoire. On a étudié jusqu'à un certain point la possibilité d'organiser des programmes raltifs à l'aviculture mais, à cet égard, il s'agissait plutôt de programmes applicables aux grandes entreprises commerciales que de programmes réalisables par des particuliers. L'organisation du régime d'enseignement dans le comté a fait l'objet d'une étude attentive de la part d'un sous-comité qui cherchait à établir les emplois occupés par les diplômés, les raisons qui ont motivé leur départ de l'école, etc. Cette étude reste inachevée à plusieurs égards et c'est pourquoi aucune recommandation n'a été formulée au sujet de mesures à prendre.

*Appréciation:*

Bien que le programme du comté de Washington ait débuté en 1956 ce n'est pas avant 1958 que les travaux ont réellement commencé à avancer; il a fallu ces deux années d'intervalle pour dresser l'inventaire des ressources disponibles. Il ne fait aucun doute que la réaction enthousiaste qui s'est produite est attribuable à l'inventaire soigneusement documenté qu'on a dressé. Le fait que tous les intéressés aient collaboré à la mise à exécution du programme constitue le point principal qu'il y a lieu de signaler tant pour ce qui est du comté de Washington que pour ce qui est des autres. A ce propos, voici en quels termes je pourrais traduire certains commentaires qu'on a formulés: "Il s'agit du plus bel exemple de collaboration communautaire de tout un comté qu'on ait vu jusqu'ici." D'après mon expérience personnelle, je puis dire que je n'avais jamais rencontré jusqu'alors de groupes de personnes, dont les intérêts étaient différents, qui se rendaient tellement compte de leurs problèmes réciproques et de la nécessité de leur trouver une solution.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, vous pouvez maintenant poser des questions.

Le sénateur SMITH (*Kamloops*): J'aurais une question fondamentale à poser qui, à mon avis, est importante pour l'étude de tout ce qui concerne les rapports. J'aimerais savoir sur quoi on s'est fondé pour arrêter le choix de ces 27 comtés d'expérimentation; a-t-on tenu compte de la nécessité de stimuler l'intérêt de la population régionale? Je me demande si ces comtés ont été choisis à cause de la situation économique déprimante qui y existait et parce que la population aurait été plus portée à chercher des solutions à ses problèmes,